



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

***L'AQOCI dénonce l'attitude du gouvernement israélien après  
l'interdiction d'entrée des volontaires du projet « Bienvenue en Palestine »***

**Montréal, 18 avril 2012-** L'AQOCI considère inacceptable que le gouvernement d'Israël ait interdit l'entrée de la délégation « Bienvenue en Palestine » sur son territoire. En plus d'entraver la liberté de circulation et la liberté d'expression de citoyen provenant d'autres pays, dont le Canada, le gouvernement israélien rend plus ardu la mise en œuvre de projets humanitaires en terre palestinienne.

Rappelons que cette délégation devait participer à une corvée afin de permettre la construction d'un établissement scolaire pour de jeunes palestiniens. Plusieurs organisations membres de l'Association militent pour la reconnaissance des droits des Palestiniens et dénoncent depuis des décennies l'occupation israélienne qui viole de droit international. Pour l'AQOCI, il est intolérable que le gouvernement israélien bloque ses frontières à des volontaires désirant participer à un projet humanitaire en Palestine. L'un des objectifs de la coopération internationale est de défendre les droits des populations les plus marginalisées, comme l'est le droit à l'éducation pour les Palestiniens.

**Les revendications de l'AQOCI**

L'AQOCI demande au gouvernement canadien et à la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement israélien afin de faire respecter le droit à la liberté d'expression et à la liberté de circulation des citoyens, mais également d'autoriser la tenue de projets humanitaires en Palestine.

La Palestine vit une situation d'isolement critique; il est plus qu'essentiel que diverses initiatives de solidarité de la société civile, comme l'est le projet « Bienvenue en Palestine », aient lieu afin de revendiquer le respect des droits des Palestiniens.

-30-

**Contact**

Josiane Cadotte

[communications@aqoci.qc.ca](mailto:communications@aqoci.qc.ca)

(514) 871-1086 poste 205